



Une bibliothèque universitaire en maison centrale :

→ L'EXPÉRIENCE ROCHELAISE

OLIVIER CAUDRON

olivier.caudron@univ-lr.fr

LAURENCE DUBOIS-POUILLAUTE

laurence.dubois-pouillaute@univ-lr.fr

Bibliothèque universitaire de La Rochelle

Archiviste-paléographe, conservateur général des bibliothèques, Olivier Caudron a dirigé la BMC de Pau, puis le SCD de l'UFR Midi-Pyrénées avant de prendre, en 2007, la direction de la BU de La Rochelle.

Laurence Dubois-Pouillaute,

bibliothécaire-adjointe spécialisée, titulaire d'un DUT métiers du livre, est chargée du secteur des sciences sociales et des généralités à la BU de La Rochelle. Elle a auparavant travaillé au département Sciences et techniques à la BnF.

Les circonstances ont amené la bibliothèque universitaire de La Rochelle à nouer un partenariat original avec la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré et d'autres administrations qui y interviennent. Original, car s'il faut en croire le résultat d'un sondage sur la liste de diffusion de l'ADBU (Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires), la seule autre bibliothèque universitaire impliquée dans un partenariat direct avec un établissement pénitentiaire serait celle de Polynésie française.

Formation en milieu pénitentiaire

Une bibliothécaire (cosignataire du présent article) assurant des ateliers de méthodologie générale et documentaire pour les inscrits à la préparation du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) fut sollicitée en 2006 pour étendre cette action au bénéfice de détenus de Saint-Martin-de-Ré préparant le même examen sous la responsabilité administrative de l'université (responsabilité désormais assurée par le service commun dénommé maison de la réussite et de l'insertion professionnelle). Grâce à l'accord de Philippe Pinçon, alors directeur de la bibliothèque universitaire de La Rochelle, ces ateliers eurent lieu pendant l'année universitaire 2006-2007.

Cette intervention s'est inscrite dans le développement, favorisé par l'évolution législative, des actions

de formation en milieu pénitentiaire. C'est ainsi qu'à Saint-Martin, qui regroupe quelque 450 personnes condamnées à une longue peine (dix-huit ans en moyenne et une cinquantaine de peines de perpétuité), plus d'un tiers des détenus sont engagés dans une formation professionnelle, linguistique (en raison de la diversité des origines), scolaire (certificat de fin d'études générales, brevet des collèges), ou universitaire (DAEU, licence). Si cet engouement a pu faire penser au départ à un simple désir d'obtenir une remise de peine, il est vite apparu que bon nombre de détenus s'emparaient de cette opportunité comme d'une chance de réinsertion.

Parmi les quatre enseignants permanents affectés à la maison centrale de Saint-Martin, le « responsable local d'enseignement » est le correspondant ou référent de la bibliothèque universitaire. La bibliothécaire participe aux réunions de l'équipe pédagogique tout comme les enseignants vacataires qui interviennent notamment pour des enseignements disciplinaires de niveau collège ou lycée.

L'action de l'université de La Rochelle auprès de la maison centrale amène donc à travailler avec trois partenaires : la maison centrale elle-même ; le service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip) de Charente-Maritime, présent à la fois dans les établissements pénitentiaires et en dehors pour le suivi de toutes les personnes placées « sous main de justice » ; l'inspection académique de Charente-Maritime, et plus pré-

cisement en l'occurrence le service d'inspection en charge des publics en difficulté. Apporte également son concours l'unité pédagogique régionale, service de la direction inter-régionale des services pénitentiaires de Bordeaux (Disp) chargé de l'enseignement dans les établissements pénitentiaires.

Le soutien de tous les partenaires a permis la poursuite et le développement de l'engagement de la bibliothèque. Pour l'année universitaire 2007-2008, il a paru judicieux, sur la suggestion de la bibliothécaire impliquée, de transformer les ateliers méthodologiques ponctuels en « permanences documentaires » mensuelles.

Répondre aux besoins documentaires

La bibliothèque se donne pour objectif de répondre aux besoins documentaires exprimés par les détenus en matière de formation et ce, qu'ils soient ou non inscrits à une action de formation. Les documents fournis par la bibliothèque sont gérés en relation avec le responsable local d'enseignement. La modalité de dépôt permanent qui a pu être utilisée au départ (pour 150 documents) est maintenant aban-

Entrée de la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré, citadelle classée en 2008 par l'Unesco au patrimoine mondial, au sein du Réseau des sites majeurs de Vauban.

donnée au profit du prêt, moyennant l'allongement de la durée d'emprunt. Quelque 125 prêts ont été effectués en 2007-2008, notamment pour la vingtaine d'inscrits au DAEU, mais aussi par exemple pour quelques détenus inscrits en licence dans des universités assurant des enseignements à distance. Par ailleurs, des documents dés-herbés des collections sont donnés à la

maison centrale après sélection par le responsable local d'enseignement.

La maison centrale étant composée de deux prisons, la bibliothécaire assure en fait deux permanences dans le même après-midi et s'astreint aux procédures répétées d'entrée et de sortie de détention. Elle écoute et aide à formuler les besoins documentaires des détenus, remet les documents demandés à l'avance, récupère (si possible d'un mois sur l'autre) les documents prêtés...

Le positionnement naturel de la bibliothèque universitaire sur le domaine pédagogique universitaire démarque bien

son rôle de celui des bibliothèques de la maison centrale, enrichies par les dépôts temporaires de la bibliothèque départementale de prêt et par des documents dés-herbés de bibliothèques publiques. La localisation de la maison centrale, ancienne antichambre du bagne, à l'écart de toute ville ou aire urbaine importante (l'établissement pénitentiaire représente un cinquième de la population de Saint-Martin), n'a pas permis comme en d'autres lieux l'implication d'une grande bibliothèque municipale. En revanche, la bibliothèque universitaire peut d'ores et déjà compter sur le partenariat de la médiathèque Michel-Crépeau de la communauté d'agglomération de La Rochelle, pour répondre à certaines demandes documentaires de niveau étude. En juin 2007, la bibliothèque universitaire a organisé une visite commune de la maison centrale par les responsables respectifs de la bibliothèque départementale de Charente-Maritime, de la médiathèque Michel-Crépeau et de la BU.

Une rencontre culture et prison

Les réussites scolaires régulièrement observées au sein de la maison centrale, en particulier au DAEU, les progressions spectaculaires de détenus découvrant presque en même temps la lecture et la littérature, l'inscription en 2008 à la bibliothèque universitaire d'un néo-sortant de Saint-Martin ayant réussi le DAEU pendant sa détention... gratifient tous les partenaires et justifient s'il en était besoin les efforts déployés.

Les liens entre l'université de La Rochelle, la maison centrale, le Spip et l'inspection académique ont été formalisés le 28 mai 2008 par la signature d'une convention-cadre, à l'occasion d'un « *après-midi de réflexion, de rencontre et d'amitié* » initié par la bibliothèque universitaire et organisé avec le service culturel de l'université. Cette « Rencontre culture et prison », qui visait à s'interroger sur la place de la culture dans la réinsertion, a vu se succéder à l'université et à la médiathèque Michel-Crépeau une table ronde « Passeurs de culture en milieu

“L'action de l'université de La Rochelle auprès de la maison centrale amène donc à travailler avec trois partenaires : la maison centrale, le service pénitentiaire d'insertion et de probation et l'inspection académique de Charente-Maritime”

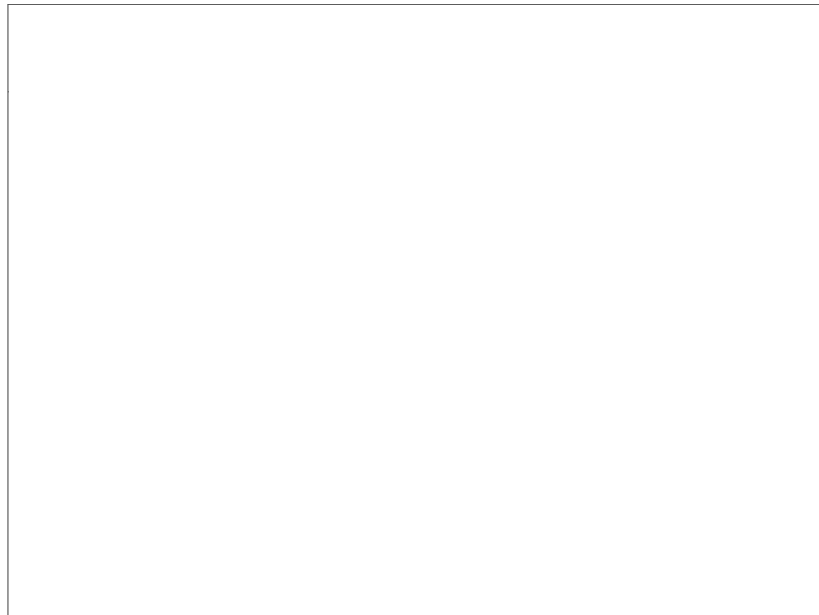
carcéral : témoignages sur Saint-Martin-de-Ré* », un concert et l'inauguration d'une exposition.

Lors de la table ronde, les échanges nourris avec les quelque 70 participants ont bien fait ressortir que, loin de n'avoir qu'une vertu occupationnelle, la culture en prison concourait à

“Le positionnement naturel de la bibliothèque universitaire sur le domaine pédagogique universitaire démarque bien son rôle de celui des bibliothèques de la maison centrale”

la formation, au lien social et au final à la réinsertion. Le nombre significatif de bibliothécaires de la région Poitou-Charentes présents illustre la place des bibliothèques, l'investissement,

* La table ronde a fait intervenir Claire Allard, étudiante à l'université et responsable de l'antenne locale, créée début 2008, de l'association Genepi (Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées : www.genepi.fr) ; Jean-Philippe Baudoin, responsable local de l'enseignement à la maison centrale de Saint-Martin ; Geneviève Chevassus, enseignante à la maison centrale ; Laurence Dubois-Pouillaute, bibliothécaire à la bibliothèque universitaire ; Pascal Ducourtieux, musicien et animateur d'ateliers à la maison centrale et à l'université ; Frantz Pineaud, chef du Spip à Saint-Martin ; sous la modération d'Olivier Caudron, directeur de la BU.



Détail de l'exposition « Ré ou le voyage intérieur » dans le hall de la BU de La Rochelle : l'atelier de taille de pierre de la maison centrale. Photo : Natacha Hennon

voire le militantisme des collègues dans l'action culturelle en milieu pénitentiaire.

Le concert a mis en scène Camel, dont la vocation musicale s'est éveillée et affirmée à la maison centrale et qui bénéficie d'une liberté conditionnelle pour se réinsérer en tant qu'auteur-compositeur-interprète. Camel, dont la notoriété va croissant, offre un superbe exemple, certes exceptionnel, de réinsertion par la musique. Des étudiants, auprès de qui il était intervenu en atelier, l'ont accompagné dans certains morceaux.

La rencontre s'est poursuivie par l'inauguration, dans le hall de la bibliothèque, d'une exposition de travaux de création réalisés par des détenus, soit en ateliers d'écriture ou de pratiques artistiques, soit à titre individuel. À partir du travail d'écriture sur le thème des carnets de voyage, l'exposition, sur proposition de la bibliothèque universitaire, était dénommée « Ré ou le voyage intérieur ». L'univers culturel et l'univers tout court des détenus étaient notamment évoqués par des scénographies à l'intérieur de cabines de tissu évoquant les cabines de plage. Une exposition faite de beaucoup d'émotions et qui encourage la bibliothèque à poursuivre dans la voie des échanges culturels comme elle s'en est assigné

la mission dans la convention signée lors de l'inauguration.

Au final donc, une rencontre marquée par l'enthousiasme des partenaires et des participants et qui a donné tout son sens à l'action de la bibliothèque universitaire auprès de la maison centrale. Si, avec un peu de provocation et pour pousser à la réflexion, le numéro de mars 2008 de la revue du Genepi, *Passe-Murailles*, intitule son dossier « La culture incarcérée », il est cependant manifeste qu'en attendant de recouvrer la liberté, la culture en milieu carcéral offre des espaces de liberté. Et la lecture en est évidemment l'une des clés.

Ce chantier est collectif et les annonces, par la représentante de la direction interrégionale des services pénitentiaires, du nouveau protocole Justice-Culture, et par le groupe Poitou-Charentes de l'ABF, Association des bibliothécaires de France, d'une journée d'étude à Poitiers en novembre 2008 (où interviendra la bibliothèque universitaire de La Rochelle), jointes aux nombreuses rencontres qui ont eu lieu le 28 mai, montrent qu'en matière d'interventions en milieu carcéral, la coopération, entre bibliothèques et au-delà, a encore de beaux jours devant elle. ●

Juillet 2008